



PROJET ERASMUS+ CLE1 : MOBILITE DES APPRENANTS ET DU PERSONNEL

« Mobilité LEBORGNE 2027 »

CHARTRE INCLUSION DES PARTICIPANTS

Visé à éclairer le choix des participants en précisant les modalités de sélection selon des objectifs inclusifs

4 Principes d'ERASMUS+:

- Inclusion des publics ayant moins d'opportunités de mobilités
- Education au Développement Durable
- Education au numérique responsable
- Education à la citoyenneté active et à la participation démocratique

4 OBJECTIFS de « Mobilité LEBORGNE 2027 »:

➤ **« Développer les compétences transversales et psycho-sociales pour favoriser l'insertion des élèves »**

(Promouvoir la reconnaissance des apprentissages acquis dans le cadre des périodes de mobilités et soutenir le développement des réseaux professionnels dans toute l'Europe)

➤ **« Développer la participation sociale locale de nos élèves pour développer leur citoyenneté européenne ».**

(Sensibiliser à la diversité culturelle et au patrimoine européen commun, à travers la valeur d'inclusion)

➤ **« Permettre une montée en compétences du personnel et une adaptation des pratiques pédagogiques aux défis de notre société »**

(Améliorer la qualité de l'enseignement en se confrontant à d'autres systèmes éducatifs, pour permettre une montée en compétences des personnels)

➤ **« Inscrire dans nos comportements les éco-gestes, les pratiques inclusives et bienveillantes »**

(Lutter contre le décrochage scolaire en donnant du sens aux apprentissages et en luttant contre les éléments de vulnérabilité des apprenants)

Dans ce cadre, l'établissement s'est fixé des priorités dans le choix des participants aux projets :

PROJET ERASMUS+ CLE1 : MOBILITE DES APPRENANTS ET DU PERSONNEL

« Mobilité LEBORGNE 2027 »

CHARTRE INCLUSION DES PARTICIPANTS

(Suite)

- ✚ **CRITERE 1 :** Renforcement et création d'opportunités pour un public peu favorisé :
 - => Elèves boursiers,
 - => Elèves en situation d'éloignement géographique (RUP) ou de fracture numérique, venant de zones rurales,
 - => Elèves à besoins éducatifs particuliers – situation de handicap, maladies chroniques
 - => Elèves en décrochage scolaire.

- ✚ **CRITERE 2 :** Valorisation et incitation à l'engagement au sein de la communauté scolaire
 - ⇒ Elus élèves et personnels
 - ⇒ Engagement dans des projets ou des missions spécifiques

- ✚ **CRITERE 3 :** Engagement dans une démarche de projet hybride (lien dématérialisé avec les partenaires). Etwinning/ESEP ou autre.

- ✚ **CRITERE 4 :** Interdisciplinarité et création de partenariats
 - ⇒ Travail entre disciplines et dynamique d'ouverture externe (partenariats associatifs, collectivités locales, entreprises, autres établissements scolaires ...)

- ✚ **CRITERE 5 :** Lien entre motivation personnelle et les besoins de l'établissement. Mettre en valeur les apports pour l'établissement et la recherche de pratiques innovantes.

- ✚ **CRITERE 6 :** Engagement dans la préparation des mobilités (préparation : culturelle, numérique, linguistique et psycho-sociale ; participation aux actions de co-financement).

- ✚ **CRITERE 7 :** Engagement dans la dissémination et l'évaluation :
 - production de supports de communication (PODCAST, vidéos, articles, exposition...)
 - participation aux événements de dissémination (ERASMUS DAYS et FORUM Mobilité LEBORGNE...)
 - introduire et diffuser des pratiques pédagogiques innovantes ;
 - répondre aux questionnaires et enquêtes.